

INTERNET PARTOUT

FICHE D'INFORMATION STANDARDISÉE

INTERNET PARTOUT	SIM seule sans engagement
Prix offre	Facturation à la journée (3€ TTC)
NATURE DE L'OFFRE	FORFAIT INTERNET
ENGAGEMENT	SANS ENGAGEMENT
DESCRIPTION DE L'OFFRE	<p>INTERNET illimité/ jour en France métropolitaine : Accès réservé à un usage strictement personnel et privé et uniquement via un équipement à usage mobile. Mode modem autorisé. En cas d'usages en continu fortement consommateurs de bande passante (de type peer-to-peer ou téléchargement par exemple) de nature à saturer le réseau sur une zone donnée, et pouvant nuire aux utilisateurs SFR sur cette zone, et/ou d'usage via un matériel autre qu'un équipement a usage mobile, le client sera notifié par SMS de son usage déraisonnable. En cas de récurrence suite à cette notification, le client est informé que le bénéfice de l'internet mobile en illimité lui sera supprimé, et l'accès internet sera limité mensuellement à 100 Go.</p> <p>INTERNET 3 Go/ jour depuis l'Union Européenne et les DOM : 3 Go/ jour depuis l'Union Européenne et les DOM. Au-delà des 3 Go/jour, facturation du client à 0,0023€/Mo jusqu'au 31 décembre 2022 puis 0,0021€/Mo à partir du 1^{er} janvier 2023. Un usage depuis le reste du monde ne déclenche pas la facturation journalière.</p>
FACTURATION DES COMMUNICATIONS EN MODE GSM, GPRS, 3G, 4G, 4G+, EN FRANCE METROPOLITAINE DEPUIS L'UNION EUROPEENNE ET LES DOM	Facturation à la journée (3€ TTC). 1 Jour = la facturation est déclenchée dès le 1 ^{er} Ko utilisé durant une journée jusqu'à minuit, heure locale.
OPTIONS INCLUSES	Info Conso, Alerte Conso, Mode modem, Alerting Monde Internet Avec Blocage, SFR Voyage - Communiquer depuis l'étranger.
CARTE SIM	1€ pour la Carte SIM facturée immédiatement + 10€ de frais de Mise en Service de la Carte SIM appliqués sur la première facture.
CONDITIONS DE RESILIATION (résiliation en appelant le Service Client)	L'abonné peut résilier son contrat par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Service Client. La résiliation sera effective dans un délai maximum de 10 jours à compter de la réception de la lettre de résiliation de l'abonné par le Service Client.
RÉSEAUX / TECHNOLOGIES	<p>4G/4G+ : 4G : réseau 4G en cours de déploiement. Détails de couverture sur sfr.fr/decouvrir-offres-sfr/reseau-sfr/4g/couverture.html. Valable sous réserve de couverture avec offre et terminal compatibles. Selon la capacité du terminal compatible et selon la fréquence utilisée par SFR, débit descendant maximum théorique de 75 Mb/s (fréquence 800 MHz), 112,5 Mb/s (fréquence 2600MHz ou 2100MHz) et 150 Mb/s (fréquence 1800 MHz) et jusqu'à 593Mb/s en 4G+ (avec l'agrégation des fréquences 800, 1800, 2100 et 2600 MHz) sous réserve d'équipement compatible.</p> <p>Débit montant maximum théorique en 4G/4G+ avec équipements compatibles de 75Mb/s. Dans la limite des zones couvertes par les réseaux 4G et des opérateurs étrangers ayant conclu un accord d'itinérance</p>
SERVICE CLIENT	Service Client accessible du lundi au samedi de 8h à 20h, en appelant le 1023 (Service gratuit + prix d'un Appel)

UNION EUROPEENNE : Açores, Aland, Allemagne, Angleterre, Autriche, Balears, Belgique, Bulgarie, Canaries, Chypre (hors Chypre du Nord), Corfou, Crete, Croatie, Cyclades, Danemark, Ecosse, Espagne, Estonie, Finlande, Grece, Gibraltar, Guernesey, Hongrie, Irlande, Irlande du Nord, Islande, Italie, Ile Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Madere, Malte, Ile Mar, Ile Feroe, Norvege, Pays de Galles, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Iles de Rhodes, Roumanie, Saint Marin, Sardaigne, Sicile, Slovaquie, Slovenie, Suede, Republique Tchèque, Vatican.

DOM : Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Reunion, St Barthelemy, St Martin (Antilles françaises), St Pierre et Miquelon, Mayotte, La Desirade, Marie Galante, Iles Saintes.

Réseau 4G : Détails de couverture sur sfr.fr/decouvrir-offres-sfr/reseau-sfr/4g/couverture.html